



Genève, le 11 août 2026

Aux représentantes et représentants  
des médias

**Communiqué de presse conjoint du département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie (DEE), du département de la cohésion sociale (DCS), du département de la culture et de la transition numérique de la Ville de Genève (DCTN) et de la Fondation Genève Tourisme & Congrès (FGT&C)**

## **Un million de francs pour renforcer la place de Genève comme pôle incontournable pour la production et la post-production audiovisuelles**

**Annoncé l'an dernier dans le cadre du Festival international du film de Locarno, le dispositif cantonal d'incitation à la production audiovisuelle devient pleinement opérationnel dès le 1er septembre 2026. Articulé autour d'une commission cantonale de l'audiovisuel et d'un Film Office, opéré par la Fondation Genève Tourisme & Congrès, ce programme prévoit notamment un mécanisme financier qui permet le remboursement de certaines dépenses réalisées sur le territoire genevois. Ce fonds est doté d'un budget d'un million de francs pour l'année 2026.**

Le 8 mai 2026, le Grand Conseil adoptait la loi sur le renforcement de l'attractivité de l'audiovisuel, ouvrant la voie à la constitution de la Geneva Film Commission au 1er septembre 2026 et du fonds financier incitatif qui en dépend, ainsi qu'à la création du Film Office. Ces deux entités vont désormais œuvrer de concert pour valoriser Genève en tant que destination de choix pour les tournages et la post-production de films, de séries ou de documentaires et ainsi participer au renforcement de l'écosystème cantonal dans un secteur particulièrement dynamique et générateur d'emplois.

Les autorités du canton et de la Ville de Genève avaient présenté ce projet commun l'an dernier dans le cadre du Festival international du film de Locarno. Depuis, outre l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, un règlement définissant le rôle et les missions de la commission cantonale de l'audiovisuel et du Film Office a été adopté par le Conseil d'Etat le 1er juillet 2026.

### **Geneva Film Commission**

La commission cantonale de l'audiovisuel a pour rôle d'étudier les dossiers des productions qui souhaitent obtenir un soutien financier et de donner un préavis quant à leur éligibilité à un financement. Elle est composée de représentants du canton, de la Ville de Genève et de l'Association des communes genevoises ainsi que de professionnels de la production et post-production audiovisuelles. Sur la base du préavis de la commission, le département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie décide d'octroyer le financement.

Le fonds financier incitatif fonctionne selon un mécanisme de cash rebate. Il permet aux productions de prétendre au remboursement de certains frais engagés auprès d'entreprises

locales, autant pour le tournage que dans le cadre du travail de post-production. Ce remboursement varie selon le type de projet et peut atteindre jusqu'à 30% des dépenses éligibles réalisées, pour un maximum de 500'000 francs par projet. Pour 2026, le fonds, alimenté par des investissements publics et privés, est doté d'un million de francs.

Le frais d'hôtellerie, de restauration et de sécurité sont notamment éligibles à un soutien financier. La prise en charge de salaires de certains prestataires est également prévue. Plusieurs études montrent que chaque franc investi peut potentiellement générer 3,5 francs de retombées directes ou indirectes dans la région donnée. Le dispositif viendra ainsi soutenir l'économie locale. Il permettra également de développer l'écosystème genevois du secteur de la production et de la post-production. Il a été identifié par l'office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI) comme possédant un potentiel particulièrement important, notamment en matière de création d'emplois.

Au-delà de sa dimension économique, le dispositif vient également compléter les mesures actuelles de soutien à la création culturelle. Il permettra également de dynamiser la formation de talents locaux.

## Geneva Film Office

En parallèle des travaux de la commission, le Geneva Film Office, dirigé depuis le 1er juillet 2026 par Antoine Lejoindre, fort de 17 ans d'expérience dans l'accompagnement de productions locales et internationales, poursuit un double objectif.

D'une part, opéré par Genève Tourisme & Congrès, le Geneva Film Office assure la promotion de Genève comme destination de tournage auprès des professionnels de la branche, tant en Suisse qu'à l'international, afin de renforcer l'attractivité du canton en tant que destination de tournage et de post-production audiovisuelle.

D'autre part, le Geneva Film Office reçoit les demandes de financement, accompagne les productions dans leurs démarches et facilite l'organisation des tournages et des activités de post-production. Il peut proposer des lieux de tournage, faire le lien entre les équipes de production et les services de l'administration, ainsi que mettre en relation les productions avec les entreprises et les professionnels genevois de la branche.

Pour plus d'informations sur le dispositif: Le dispositif en un coup d'oeil | [ge.ch](https://ge.ch)

---

## Citations

### **Mme Delphine Bachmann, conseillère d'Etat chargée du DEE**

*Genève se caractérise par une économie particulièrement diversifiée. En choisissant de faire de la production de film et de série un secteur économique fort à Genève, nous contribuons à renforcer la diversité de notre tissu local. Cela permet d'attirer de nouvelles entreprises et de créer de nouveaux emplois.*

### **M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé du DCS**

*Ce dispositif aura un effet d'entraînement pour tout l'écosystème audiovisuel genevois, des sociétés de production aux professions techniques en passant par la relève et la formation. En plus des retombées économiques, il permettra d'attirer des productions à haute valeur artistique, permettant à Genève de se positionner encore davantage comme lieu de culture, souligne Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé du DCS.*

**Mme Joëlle Bertossa, conseillère administrative de la Ville de Genève chargée du DCTN**

*La Geneva Film Commission illustre parfaitement la manière dont un soutien institutionnel vertueux peut faire vivre l'écosystème culturel local en créant des passerelles entre les talents genevois et les productions internationales. Et quoi de mieux que des productions audiovisuelles pour mettre en scène notre richesse culturelle en l'associant au magnifique territoire genevois?*

Pour toute information complémentaire aux médias:

- **DEE** pour Mme Delphine Bachmann, conseillère d'Etat, Esther Mamarbachi, secrétaire générale adjointe chargée de communication, T. +41 78 628 80 08, [esther.mamarbachi@etat.ge.ch](mailto:esther.mamarbachi@etat.ge.ch)
- **DCS** pour M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat, Mathieu Lombard, chargé de communication et d'information, [culture.communication@etat.ge.ch](mailto:culture.communication@etat.ge.ch), T. +41 22 546 67 08
- **DCTN** pour Mme Joëlle Bertossa, conseillère administrative, Tim Fontolliet, collaborateur personnel, T. +41 22 418 65 24, [tim.fontolliet@geneve.ch](mailto:tim.fontolliet@geneve.ch)
- **Genève Tourisme & Congrès** pour Antoine Lejoindre, film officer, contacter Joël Lucas [presse@geneve.com](mailto:presse@geneve.com), T. +41 78 789 01 25